



Vue générale, 1900 ©AD78 3FI192 16

POIGNY-LA-FORÊT

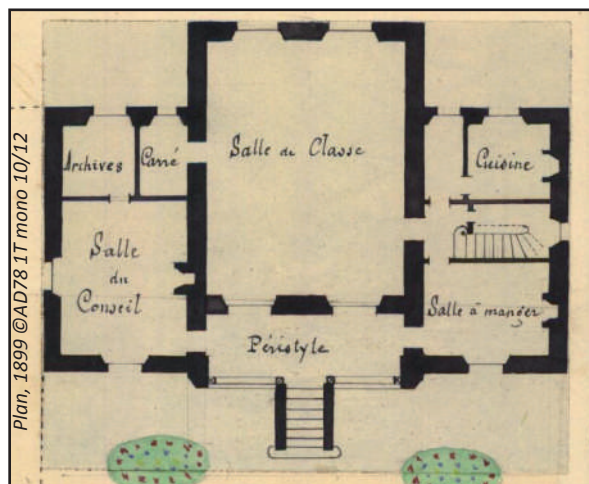
Architecte : Dubois
 Date de construction : 1868
 Adresse : 1 place Maurice Hude
 Fonction actuelle : mairie-école



Vue générale, 2016

Histoire des lieux

Le décret impérial du 28 janvier 1865 autorise la construction à Poigny d'une nouvelle école. Le terrain choisi est celui de M. Delorme situé en cœur de bourg au croisement des routes de Saint-Léger et de Rambouillet. La mairie-école est édifiée en 1867-1868 par M. Dubois, architecte de la Ville de Rambouillet. L'école est inaugurée en septembre 1868 et dispense des cours pour adultes durant quatre mois de l'année, dix heures par semaines, ainsi que des conférences avec projections qui sont très populaires. En 1920, un monument aux morts de 1914-1918 est installé dans l'avant-cour de la mairie-école. Comme dans de nombreuses communes, on place la statuare mémorielle au plus près des lieux incarnant la citoyenneté. Dans les années 1950, l'école s'agrandit.



Architecture et intérieurs

La mairie-école de Poigny, située en léger surplomb et valorisée par une petite place, est composée de façon symétrique et ternaire d'un pavillon muni d'un porche, flanqué de deux ailes plus basses. Recouverte d'un enduit lisse, elle est vraisemblablement bâtie en pierre de meulière locale. Les angles, les bandeaux et les encadrements d'ouvertures sont traités en brique rouge, tout comme le décor de l'imposant fronton avec l'horloge et l'inscription « MAIRIE » couronnant le tout. A l'origine, d'après les plans de la *Monographie communale* (1899), on accède au bâtiment par le péristyle, une galerie couverte à structure bois toujours visible. Il dessert les ailes latérales de l'édifice, à savoir à gauche la salle du conseil et à droite le logement de l'instituteur. Ce dernier est composé en rez-de-chaussée d'une salle à manger et cuisine, et d'un escalier menant aux chambres qui occupent tout l'étage. Au centre, la grande pièce située derrière le péristyle est la classe mixte, grande de 72 m², accessible par la cour à l'arrière du bâtiment.

Aujourd'hui, l'édifice demeure bien conservé tant dans son architecture originale avec son porche et son jeu de toiture que dans l'organisation intérieure qui n'a pas beaucoup changé. La salle à manger de l'instituteur a été transformée en secrétariat de mairie et l'étage entièrement dévolu aux services municipaux. Poigny est l'une des rares communes du Parc à avoir maintenu cette double fonction au sein de l'édifice d'origine, qui va bientôt fêter ses 150 ans d'existence.



Fronton et porche, 2016



Préau, 2016

« [...] l'Ecole Communale a été, à deux reprises, honoré par la visite du Chef de l'Etat, le 18 octobre 1897 et le 7 octobre 1898. Le Conseil municipal [...] adresse à M. Félix Faure, Président de la République, avec l'expression de son plus profond respect et de sa vive reconnaissance, l'assurance de son attachement aux valeurs républicaines que le Pays s'est librement données. »

Jean-François Etienne Bouscat (instituteur), *Monographie communale*, 1899